



1112121301

DATE DEPOT : 2011-12-23
NUMERO DE DEPOT : 2011R121540
N° GESTION : 1979B07866
N° SIREN : 950039065
DENOMINATION : COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT
ADRESSE : 106 BLD MALESHERBES 75017 PARIS
DATE D'ACTE : 2011/05/24
TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE : NOMINATION D'ADMINISTRATEUR(S)

79 B/7866

COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT

Société Anonyme au capital de 1 894 752 euros

Siège social : 106 boulevard Malesherbes - 75017 PARIS

950 039 065 RCS PARIS

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
N° R

23 DEC. 2011

PG 2415 / MING

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE DE DÉPÔT
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 MAI 2011**

Commerce de Paris
N° R
23 DEC 2011

L'an deux mille onze, le 24 mai, à 10 heures,

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

N° DE DÉPÔT

R 121590

L'Assemblée est présidée par Monsieur Roger SERRE, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Yves ENREGLE et Monsieur Bernard DERAY sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Jean-Pierre HULOT est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés détiennent la totalité des actions sur les 105 264 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le cinquième des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,
- Nomination de Monsieur Marc CASTAGNET en qualité d'administrateur,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Conseil d'Administration.

[Handwritten signatures and initials]

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer, à compter de ce jour, sur proposition des actionnaires de catégorie A :

Monsieur Marc CASTAGNET,
né le 27 avril 1953 à Talence (33400)
de nationalité française,
demeurant Au Tsai Tsuen Nam Wai, Sai Kung, N.T., HONG-KONG, CHINE
exerçant la profession de gérant de sociétés.

en qualité de nouvel administrateur pour la durée des mandats des autres membres du conseil d'administration restant à courir, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité,
Monsieur Marc CASTAGNET s'abstenant de prendre part au vote.*

Monsieur Marc CASTAGNET a fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les Scrutateurs

Yves ENREGLE

Bernard DÉRAY

Le Président

Roger SERRE

Le Secrétaire

Jean-Pierre HULOT


